



**TROISIÈME RÉUNION DU FORUM CONSULTATIF SUR LE
SOUDAN ET LE SOUDAN DU SUD
ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE, 29 MARS 2012**

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ

1. Le Forum consultatif sur le Soudan et le Soudan du Sud (SSSCF), initialement créé comme le Forum consultatif sur le Soudan, le 8 mai 2010, a tenu sa troisième réunion au siège de l'Union africaine (UA) à Addis Abéba, le 29 mars 2012. La réunion a été co-présidée par le Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA, l'Ambassadeur Ramtane Lamamra, et le Sous Secrétaire général des Nations unies (NU) aux Opérations de Maintien de la Paix, M. Hervé Ladsous.
2. Outre l'UA et les NU, les Etats et organisations ci-après ont participé à la réunion: (i) des pays voisins du Soudan du Sud et du Soudan (à savoir, l'Egypte, l'Erythrée, l'Ethiopie, le Kenya, le Tchad et l'Ouganda; (ii) le Bénin, en sa qualité de pays assurant la présidence en exercice de l'UA, (iii) les membres permanents du Conseil de sécurité des NU (Chine, France, Russie, Royaume-Uni et États Unis d'Amérique), ainsi que l'Afrique du Sud et le Togo, en tant qu'Etats membres de l'UA siégeant au Conseil de sécurité ; (iv) le Qatar, en tant que facilitateur du processus de négociation au Darfour, et d'autres partenaires bilatéraux, à savoir l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, le Brésil, le Canada, le Danemark, l'Inde, l'Italie, le Japon, la Norvège et la Turquie; (v) l'Autorité intergouvernementale pour le Développement – IGAD (Secrétariat et Présidence), la Banque mondiale, la Ligue des États arabes et l'Union européenne (UE).
3. La réunion a été convoquée pour passer en revue les progrès accomplis et les défis rencontrés dans les négociations post-sécession entre la République du Soudan du Sud et la République du Soudan, et dans la recherche de solutions durables à d'autres situations préoccupantes, ainsi que pour renforcer la compréhension mutuelle et s'accorder sur le soutien que les membres du SSSCF peuvent apporter aux deux pays dans leurs efforts visant à s'assurer un avenir pacifique et prospère.
4. Les participants ont écouté les communications faites par les représentants de la République du Soudan et de la République du Soudan du Sud. Celles-ci ont été suivies par une discussion interactive. Les participants ont également suivi les communications faites par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA, l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour le Soudan et le Soudan du Sud, le Représentant spécial conjoint UA/NU pour l'Opération hybride de l'Union africaine et des Nations unies au Darfour (MINUAD), le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS) et le Commandant de la Force intérimaire de sécurité des Nations unies pour Abyei (FISNUA).
5. Les participants ont souhaité la bienvenue à la République du Soudan du Sud au sein du Forum consultatif, et ont félicité le Gouvernement et le peuple du Soudan du Sud pour leur accession à l'indépendance. Ils ont exprimé leur appréciation de l'élégance avec laquelle le Gouvernement du Soudan a reconnu les résultats du référendum.
6. S'agissant des négociations post-sécession, les participants ont mis en relief l'importance fondamentale du principe qui doit guider les relations entre le Soudan et le Soudan du Sud, à savoir la création de deux États viables s'appuyant mutuellement et vivant en

paix l'un avec l'autre. Ce principe a été convenu par les Parties en 2010 et entériné par l'UA et les Nations unies.

7. Les participants ont salué les efforts déployés par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA dans la facilitation des négociations sur les questions post-sécession, dans le respect de l'intégrité territoriale des deux pays, et noté que le travail technique visant à identifier et à élaborer des mécanismes en vue du règlement de chacune des questions en discussion a été accompli. Il s'agit maintenant pour le Soudan et le Soudan du Sud de démontrer la volonté politique et le leadership requis afin de prendre les mesures dont l'urgence est reconnue par tous.

8. Les participants ont félicité les Parties pour s'être accordées sur plusieurs questions pendantes dans les négociations post-sécession, ainsi que le nouvel esprit de coopération démontré lors du dernier *round* de négociation, à la mi-mars. Ils se sont réjouis des progrès importants réalisés en ce qui concerne les arrangements sécuritaires, y compris les Accords sur la sécurité aux frontières du 29 juin et du 30 juillet 2011, et le Protocole d'accord de non-agression et de coopération de février 2012. À cet égard, les participants ont souligné l'importance du Mécanisme conjoint politique et de sécurité (JPSM), qui est le principal outil convenu par les deux Etats aux fins d'assurer la supervision de toutes les questions sécuritaires, et a exhorté les Parties à œuvrer à sa mise en œuvre opérationnelle intégrale dans les meilleurs délais. Rappelant la résolution 2032(2011) du 22 décembre 2011 du Conseil de sécurité des Nations unies, les participants ont exhorté les Parties à régler les questions pendantes relatives à la mise en œuvre opérationnelle du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière (JBVMM), et ont noté la disponibilité de la FISNUA à soutenir ce Mécanisme.

9. En ce qui concerne Abyei, les participants ont félicité la FISNUA pour sa contribution au maintien d'un environnement sécurisé dans la région, et se sont réjouis du travail accompli par le Comité conjoint de supervision d'Abyei (AJOC) en vue du règlement des questions pendantes. Ils se sont également félicités des efforts déployés par la FISNUA pour créer un environnement propice au dialogue intercommunautaire, comme prélude à la réconciliation entre les communautés Ngok Dinka et Misseriya. Dans le même temps, les participants ont noté avec préoccupation les blocages qui empêchent les Parties de mettre intégralement en œuvre l'Accord du 20 juin 2011 sur les arrangements temporaires pour l'administration et la sécurité dans la zone de l'Abyei, et leur ont demandé de redéployer immédiatement toutes les forces armées qui s'y trouvent et de mettre en place l'Administration d'Abyei, en tant qu'éléments essentiels pour créer un environnement propice au retour des réfugiés et des personnes déplacées, à la migration en toute sécurité des groupes de nomades et au lancement des activités de relèvement. Les participants ont souligné la nécessité de réunions fréquentes et régulières de l'AJOC pour régler toutes les questions pendantes, et en ont appelé aux deux Présidents pour qu'ils règlent, dans les meilleurs délais, les questions qui bloquent la mise en œuvre intégrale de l'Accord du 20 juin 2012. Ils ont aussi souligné la nécessité urgente d'un accès et d'une aide humanitaire internationale, afin de faciliter le retour des communautés déplacées.

10. Les participants ont prêté une attention particulière à la question du pétrole et des arrangements financiers transitoires, ainsi qu'à la nécessité de veiller à ce que les populations du Soudan et du Soudan du Sud ne souffrent pas davantage de l'arrêt de la production pétrolière et de l'absence d'accord sur ces questions. En particulier, ils ont noté que les Parties avaient convenu que les difficultés économiques qu'a connues le Soudan, à la suite de la sécession du Soudan du Sud, devraient être compensées par trois mécanismes, à savoir des mesures internes prises par le Gouvernement du Soudan, des transferts financiers transitoires du Soudan du Sud, et l'assistance internationale. Ils ont exprimé leur ferme appui aux efforts soutenus du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA visant à trouver une solution de compromis acceptable par les deux Gouvernements.

11. Les participants se sont félicités du paragraphe, par les Parties, d'un important accord sur les questions de nationalité et le statut de leurs ressortissants résidant dans l'un ou l'autre pays. Ils se sont félicités de la tenue envisagée, avec l'aide du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA, de la première réunion du Comité conjoint de haut niveau qui est chargé de superviser la mise en œuvre de l'Accord-cadre sur le statut des ressortissants des deux pays résidant dans l'un ou l'autre Etat. Au regard de l'expiration imminente, le 8 avril 2012, de la période de transition pour la régularisation du statut des personnes concernées, la réunion a exhorté les Parties à proroger ce délai, pour permettre à ces dernières d'obtenir les documents nécessaires à la régularisation de leur situation.

12. Les participants se sont félicités du paragraphe de l'Accord sur la démarcation de la frontière et les questions connexes, et ont appelé les Parties à entamer immédiatement sa mise en œuvre. Par ailleurs, les participants ont souligné la nécessité de s'accorder sur une procédure de règlement du statut des zones contestées le long de la frontière commune, notant qu'un tel accord aidera grandement à trouver une réponse aux préoccupations sécuritaires le long de la frontière entre les deux pays.

13. Les participants ont noté qu'en près de deux ans de négociations, l'approche adoptée par les Parties a été caractérisée par la méfiance et dominée par des considérations tactiques, au détriment de l'intérêt stratégique des deux pays, ainsi que des droits et du bien-être de leurs populations. Ils ont souligné que cette approche accroît le risque de conflit armé (ainsi que l'a démontré l'incident récent et regrettable survenu à la frontière entre les deux pays), situation qui ne permettra à aucun des deux pays de répondre aux formidables défis du développement, de la démocratisation et de la bonne gouvernance auxquels ils sont confrontés. L'incapacité des Parties à agir rapidement et dans la direction souhaitée risque d'amoindrir l'attention de la communauté internationale et le soutien aux efforts de rétablissement et de consolidation de la paix au Soudan et au Soudan du Sud, avec des conséquences néfastes pour les deux pays et la région dans son ensemble. Aussi les participants en ont-ils appelé aux Parties pour qu'elles préservent le nouvel esprit de coopération démontré lors des négociations de la mi-mars.

14. Dans ce contexte, les participants ont souligné la nécessité pour les Présidents du Soudan et du Soudan du Sud de tenir le Sommet envisagé aussi rapidement que possible, afin de parvenir rapidement à un accord sur toutes les questions pendantes. Les participants et la communauté internationale dans son ensemble attendent des Présidents Omar Hassan Al

Bashir et Salva Kiir Mayardit qu'ils démontrent l'esprit de compromis et l'attachement requis au bon voisinage, afin de conclure rapidement les négociations sur toutes les questions pendantes, comme seul moyen pour les deux pays de réaliser leurs objectifs sur les plans de la sécurité, de la démocratie et du développement, et de satisfaire les besoins les plus fondamentaux de leurs peuples.

15. S'agissant du Darfour, les participants se sont félicités de la signature, le 14 juillet 2011, par le Gouvernement du Soudan et le Mouvement pour la Libération et la Justice (LJM) du Document de Doha pour la Paix au Darfour (DDPD). Les participants ont souligné que le DDPD constitue la base permettant de parvenir à un règlement politique global du conflit au Darfour, et se sont réjouis des mesures prises par l'UA et les Nations unies en appui à la poursuite des négociations avec les non-signataires et à la tenue d'un dialogue interne. Les participants ont félicité les deux Parties signataires pour avoir pris nombre de mesures en vue de la mise en œuvre du DDPD, et ont exprimé leur volonté de les soutenir davantage dans la mise en œuvre des aspects de l'Accord qui permettront d'apporter des dividendes de paix pour les populations du Darfour, y compris le rapatriement et le relèvement. A cet égard, les participants ont félicité le Comité de Suivi et de Mise en Œuvre (IFC) pour les efforts qu'il déploie en vue de l'application effective du DDPD. Ils ont souligné qu'une solution durable au conflit du Soudan au Darfour exige qu'un accord global entre Darfouriens fasse partie intégrante d'un processus national, et ont exprimé leur soutien aux efforts que déploie à cette fin le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA.

16. Les participants ont déploré la poursuite de la violence dans le Kordofan méridional et le Nil Bleu, son impact sur la situation humanitaire des populations civiles touchées et le fait que ce conflit a induit une détérioration des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud. Les participants se sont félicités de l'initiative prise par l'UA, la Ligue des Etats arabes et les Nations unies en ce qui concerne l'acheminement de l'aide humanitaire, et ont exhorté le Gouvernement du Soudan à travailler avec ces organisations en vue de finaliser et de mettre en œuvre cette initiative, sans délai. Les participants ont noté que le conflit dans le Kordofan méridional et le Nil Bleu appelle un règlement politique, et ont demandé aux Parties de reprendre les négociations sans autre délai, sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA.

17. Les participants ont exprimé leur préoccupation face au fait que l'instabilité dans certains Etats du Soudan du Sud, en particulier Jonglei, les milices et les conflits intercommunautaires continuent de menacer la sécurité. Les participants ont réitéré leur appui aux mesures prises par le Gouvernement du Soudan du Sud pour le désarmement volontaire et le règlement des causes profondes, politiques, économiques et sociales, de la violence communautaire.

18. Les participants ont souligné la nécessité de promouvoir une gouvernance inclusive et des réformes démocratiques au Soudan et au Soudan du Sud, pour permettre aux deux pays de s'attaquer aux causes profondes de leurs conflits internes.

19. Les participants sont convenus que les co-Présidents du SSSCF entreprendraient des consultations sur la date et le lieu de la prochaine réunion du Forum.